

<p>ATHLÉ FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME</p>	<p>CERTIFICAT DE MESURAGE ET DE NIVELLEMENT</p> <p>Installation Individuelle ou Temporaire</p> <p>LONGUEUR</p>
---	---

Ce formulaire doit être envoyé à : ces@athle.fr

GENERALITES

Ce document est complété par le géomètre **accompagné** d'un plan montrant la disposition des installations sur le terrain ou dans la salle et du certificat de vérification du matériel de mesure datant de moins de 12 mois (mentionnant le numéro de série de l'appareil) délivré par un centre de service ou un laboratoire agréé rattaché aux normes de mesure nationales.

Les distances supérieures à 20m doivent être mesurées par des instruments électro-optiques. Les angles sont mesurés au théodolite.

Indiquer les niveaux avec le signe (+) pour une déclivité ascendante dans le sens de la course. Signe (-) pour une déclivité descendante.

Lorsqu'une compétition se déroule sur plus d'une journée, la mesure doit être réalisée, au plus tard, le jour de la première épreuve. Si le géomètre est convaincu qu'il n'y aura pas de risque de déplacement ou de modification des installations, la mesure peut être faite jusqu'à 2 jours avant la compétition.

Il n'appartient pas au géomètre ou à d'autres personnes de déterminer si des dérogations pourraient être accordées en cas de non-conformité aux règles ou aux stipulations du « Règlement des Installations FFA ». Ce sont des décisions que seule la CES peut prendre.

Toutes les informations requises dans ce formulaire doivent être déterminées par l'expert qui ne doit pas s'appuyer sur d'autres travaux de mesure qui auraient pu être effectués par d'autres.

GEOMETRE

Compagnie			
Adresse			
Téléphone			
Email			
Date de mesure			
Conditions météo et température			
Instrument	Théodolite	N° :	
	Distance (m)	N° :	

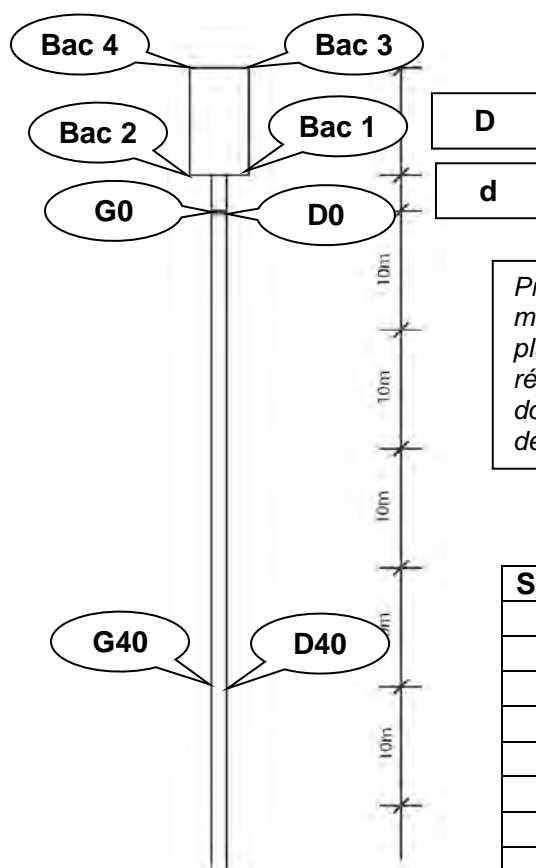
SITE

Nom	
Adresse	
Installation (s) mesurée(s)	

INSTALLATION - MESURES

LONGUEUR

Exigences		
Piste d'élan	La longueur de la piste est 40m mini, 45m si possible	m
	Largeur 1.22m ± 0.01	m
	Bordée par des ligne blanches de 0.05m	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N
Pentes	L'inclinaison latérale maximale de la piste est inférieure à 1/100.	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N
	Dans les 40 derniers mètres, l'inclinaison descendante dans le sens de la course est inférieure à 1/1000.	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N
	La distance entre la ligne d'appel et l'extrémité du bac de réception est d'au moins 10 m.	m
	La distance entre la ligne d'appel et l'extrémité la plus proche du bac de réception est comprise entre 1 m et 3 m.	m
Zone de réception	La zone de réception a une largeur totale de : 2,75 m minimum, 3 m maximum.	m
	L'axe de la piste est aligné avec la ligne médiane de la zone de réception.	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N



Prendre les niveaux à chaque ligne d'appel, à 40 m et aux quatre coins du bac de réception. S'il y a plusieurs pistes de saut utilisant une zone de réception commune, des niveaux supplémentaires doivent être fournis limitant la largeur de la zone de réception à 3,00 m maximum

Sautoirs	A1	B1	A2	B2
G0				
D0				
G40				
D40				
Bac 1				
Bac 2				
Bac 3				
Bac 4				

CONCLUSIONS DU GEOMETRE

La zone de compétition a été vérifiée en ce qui concerne la disposition, l'inclinaison et la précision dimensionnelle.

Je certifie par la présente que toutes les mesures et informations présentées dans ce rapport sont exactes et sont le résultat d'une mesure faite conformément aux règles de l'art.

Compte tenu des mesures ci-jointes faites sur le site, je recommande que l'installation soit acceptée pour être conforme aux exigences du « Règlement des Installations » de la FFA.

OUI NON

Si la réponse est **NON**, veuillez indiquer ci-dessous la ou les raisons pour lesquelles l'installation ne respecte pas le « Règlement des installations ».

Date :	
Nom du géomètre :	
Signature (Scan accepté)	